

Le 9 Mai 2014

A Monsieur Bjorn BERGE, Directeur de cabinet du Secrétaire général,
Conseil de l'Europe,

Monsieur le Directeur,

Je suis un ancien député belge (1971-2003) et un ancien membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1996-2003)

En tant que Membre de la Commission juridique et des droits de l'homme, j'ai été rapporteur pour la demande d'adhésion de l'Azerbaïdjan, laquelle, si je m'en souviens bien a été acceptée en 2000.

Avant de soutenir favorablement la candidature de ce pays,, j'ai beaucoup hésité . Mais j'ai accepté finalement de le faire, en pensant, sans doute naïvement(?) que le respect de la démocratie et des droits de l'homme ferait plus de progrès dans ce pays si on l'incorporait au Conseil d'Europe plutôt que de le maintenir en dehors. Pour faire ce choix, j'ai beaucoup compté sur le développement de la jurisprudence de la Cour des droits de l'homme. Mais je vois que , de nouveaux plaignants reviennent sans cesse devant la Cour avec les mêmes griefs que précédemment.

Quand je lis les rapports et récents débats sur l'Azerbaïdjan, à l'Assemblée, je suis atterré d constater que les progrès sont beaucoup trop lents, voire nuls, que les dirigeants ne cessent de promettre des améliorations sans jamais les réaliser, que les défenseurs des droits de l'Homme dans ce pays continuent d'être harcelés, persécutés et mis en prison sans raisons valables, que la liberté de la presse n'existe toujours pas, etc...

Je viens d'apprendre que l'Azerbaïdjan va bientôt présider le Conseil de l'Europe! Cela m'inquiète beaucoup. Avant que cette Présidence ne démarre, il faudrait que des progrès substantiels dans le sens des engagements pris, il y a déjà 13 ans, soient enfin accomplis. Aussi non, l'institution "Conseil d'Europe" va perdre beaucoup de sa crédibilité...

Veillez donc noter que je soutiens fermement la demande qui vient de vous être adressée par 30 personnalités qui défendent les droits de l'homme en Azerbaïdjan. En particulier, je vous demande d'insister pour que les récents condamnés pour délits d'opinion (et surtout, ne pas croire aux fallacieux chefs d'accusation, avancés contre eux, tels que détention et trafics de drogues, etc...) soient libérés immédiatement. J'ai même appris que Madame Leyla Yunus, une militante bien connue et que j'ai connu personnellement à l'époque où j'étais rapporteur, est, de nouveau, en prison!. Il faut également que cessent, une fois pour toutes, les pratiques d'harcèlement et d'intimidation utilisées contre les défenseurs des droits de l'Homme en Azerbaïdjan.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges Clerfayt, Député honoraire.

Ancien membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Ancien rapporteur pour l'adhésion de l'Azerbaïdjan

10, Avenue de la Fauvette, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique

email: georges.clerfayt@skynet.be

PS Je vous prie de transmettre cette lettre à Monsieur Thorbjorn Jagland, Secrétaire général du Conseil de l'Europe